

SWISS EQUESTRIAN

Postfach 726, Papiermühlestrasse 40H, CH-3000 Bern 22
+41 (0)31 335 43 43, info@swiss-equestrian.ch, swiss-equestrian.ch



Projet

«SVV Nachwuchscup»

Règlement



Le présent règlement entre en vigueur le 1er janvier 2026.

Table des matières

1. Généralités.....	3
2. Dispositions organisationnelles.....	3
3. Officiels / Évaluation / Bureau de calcul – Résultats.....	4
4. Finale de la Coupe Jeunesse lors du Championnat Suisse	4

1. Généralités

1.1. Dispositions générales

Le règlement « SVV Coupe Jeunesse » définit les conditions et le déroulement de ces épreuves. Sauf dispositions contraires prévues dans le présent règlement, le Règlement Général (RG) et le Règlement de Voltige (RV) de Swiss Equestrian, dans leur version en vigueur, s'appliquent.

Ces épreuves peuvent être organisées dans le cadre d'une manifestation existante ou comme événement séparé.

Conformément au règlement relatif à la procédure de modification des règlements, les Commissions Techniques peuvent introduire chaque année des projets d'une durée maximale de deux ans. Après cette période, ces projets doivent être validés et intégrés dans un règlement ou une directive, ou être abandonnés.

2. Dispositions organisationnelles

2.2 Format

Trois catégories de performance existent : Individuel D, DJ et D-CH.

Les résultats obtenus dans ces catégories jusqu'à la date limite d'inscription au Championnat Suisse sont pris en compte pour la qualification

2.3 Publications des épreuves

Les épreuves comptant pour la Coupe Jeunesse sont publiées sur my.swiss-equestrian.ch dans les catégories correspondantes

Catégorie: -D, E-DJ, ou E-DCH

Avec la mention : Coupe Jeunesse

2.4 Droit de participation

Sont autorisés à participer les voltigeurs des catégories D, D-J et D-CH selon les critères fixés dans le Règlement de Voltige, titulaires d'un enregistrement Débutant ou d'une licence valide. De plus, un numéro de bras doit être demandé auprès du secrétariat de Swiss Equestrian et porté pendant l'épreuve

2.5 Épreuve

Selon les Directives Voltige – Catégories Individuel D, DJ et DCH

Programme libre sur le tonneau. Durée maximale du programme libre : 1 minute

La Kür librement composée est présentée sur le tonneau / movie, accompagnée de musique, et les éléments doivent s'enchaîner de manière fluide.

Les sauts depuis le sol sont autorisés, mais doivent être exécutés sans pas intermédiaires ni interruption du mouvement. Dans le cas contraire, cela est considéré comme une chute, et le chronomètre n'est pas arrêté.

Les exercices doivent être conçus de manière à pouvoir être exécutés – sous la même forme ou sous une forme similaire – soit par un voltigeur possédant les compétences

nécessaires sur un cheval, soit de manière à favoriser le développement des aptitudes physiques requises pour cela.

Déroulement :

Les voltigeurs de chaque club entrent ensemble et se placent directement à la position d'attente qu'ils ont choisie.

Avant son passage, chaque voltigeur s'avance devant la table des juges pour saluer. Ensuite, il/elle se place dans sa position de départ à côté du tonneau / movie, et la musique de la Kür commence.

À la fin du programme, le/la voltigeur retourne directement à sa position d'attente. Après la dernière Kür du club, tous les voltigeurs sortent ensemble sans délai.

3. Officiels / Évaluation / Bureau de calcul – Résultats

3.1 Juge

L'épreuve est jugée par un juge de niveau 1 à 4.

3.2 Évaluation

Conformément aux Directives Voltige – Catégories individuelles D, DJ et DCH.

- Technique (75%):
 - 1/3 Difficulté : S = 0,5 M = 0,4 L = 0,3
- 2/3 Exécution : la note d'exécution est attribuée comme note globale.
- Composition (25%)

La liste des degrés de difficulté se trouve en annexe des Directives Voltige – Fondements.

3.3 Bureau de calcul – Résultats

Pour l'établissement du classement, le logiciel VORIS du SVV est utilisé (il peut également être téléchargé en version locale sur un seul ordinateur sous : AOM Software > VORIS CH 2026 > Download > Version locale).

Cela concerne à la fois la saisie des notes et, surtout, la transmission des résultats sous la forme du fichier d'export VORIS « yyyy-mm-de CVN MonTournoi – Notes finales.txt » à technik@voltige.ch et technik.support@voltige.ch, conformément aux travaux de clôture indiqués dans le document « VORIS CH – Application pratique » : [site du SVV voltige.ch](http://www.vaultingresults.ch) > Documents > Organismes.

4. Finale de la Coupe Jeunesse lors du Championnat Suisse

Sont qualifiés les 10 meilleurs des catégories Individuel D, DJ et D-CH figurant sur la liste annuelle publiée sur <https://www.vaultingresults.ch/jahreslisten/aktuell.html>

La liste annuelle comprend :

- Départs en Individuel D, DJ et DCH : ces résultats sont transmis directement par le CO.
- Résultats de Kür en Individuel BJ : pour qu'ils soient pris en compte pour la qualification à la finale de la Coupe Jeunesse, le participant doit remplir le tableau

ci-dessous et l'envoyer avec le scan de la feuille de notes, DANS LES 10 JOURS suivant le concours, à technik.support@voltige.ch. Passé ce délai, ces résultats ne seront plus pris en considération.

Tableau à remplir et à coller dans le corps de l'e-mail (à envoyer avec le scan de la feuille de notes) :

CVN Lieu	CVN Date	Juge(s)	
Place	Note Technique	Note Composition	Note Finale

– **Qualification :**

Les trois meilleurs résultats obtenus jusqu'à la date limite d'inscription au Championnat Suisse sont pris en compte.

– **Juge :**

- Technique : 2 juges niveau 2 – 4
- Composition : 1 juge niveau 1 – 4